



Politique facultaire de valorisation de l'enseignement

Dans ce document

- 1 • Une politique élargie
- 2 • Le volet administratif
- 3 • Le volet formatif
- 4 • Les outils
- 5 • Les références
- 6 • Les annexes

Préambule

La présente Politique de valorisation de l'enseignement s'applique à toutes les intervenantes et tous les intervenants impliqués dans la formation des étudiantes et des étudiants¹ à la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval.

La Politique de valorisation de l'enseignement énoncée dans ce document découle de la volonté de la Faculté des sciences et de génie d'assumer ses responsabilités, à l'égard de sa communauté facultaire et de la société québécoise, en s'assurant d'offrir à sa population étudiante une formation de qualité, d'épauler le travail pédagogique de ses professeurs et d'informer adéquatement les différentes catégories d'administrateurs, afin qu'ils puissent apprécier à leur juste valeur, les efforts et les innovations de son corps professoral en matière d'éducation.

Une Politique élargie

La Faculté des sciences et de génie s'est dotée, en 1989, d'une Politique d'évaluation de l'enseignement. Riche d'une expérience de sept ans et désirant profiter des récents développements issus de la recherche sur l'évaluation de l'enseignement dans les milieux universitaires, la Faculté a élaboré une Politique de valorisation de l'enseignement qui favorise avant tout une approche holistique de l'enseignement. Dans ce contexte, la politique de 1989 devient alors un sous-ensemble d'un modèle plus global. La nouvelle dénomination de cette Politique vise à rappeler que **le but ultime est de mettre en valeur les professeurs et la qualité de la formation qu'ils offrent à la Faculté**. Des outils ont été développés pour mettre en lumière les qualités de leur enseignement et pour mieux circonscrire les aspects moins performants. L'évaluation de l'enseignement par les étudiants, la création de comités de liaison étudiants-formateur, le prix SUMMA et l'élaboration du dossier d'enseignement en sont des exemples concrets que l'on abordera ultérieurement.

La valorisation de l'enseignement fait dorénavant partie du discours institutionnel. À la Faculté des sciences et de génie, nous en avons fait un principe. Ce principe s'intègre dans la mission que la Faculté s'est donnée, d'offrir aux étudiants, aux professeurs et aux administrateurs, un milieu stimulant qui favorise la qualité de la formation en allant au-delà des contenus de cours, de leur fournir une ouverture sur le monde et un encadrement efficace qui encourage le dépassement et l'innovation.

Au fil des années, des professeurs et des administrateurs ont innové, ont construit et aujourd'hui, ils sont toujours à la recherche d'idées nouvelles qui leur permettront de continuer à offrir une formation centrée sur la réussite de l'étudiant. Cette Politique veut les encourager en plus de valoriser ce qu'ils font déjà et ce qu'ils oseront essayer demain.

La Politique se présente sous deux volets, le premier étant administratif et le second formatif.

¹ Pour la suite de ce document, le masculin sera utilisé sans discrimination.

Le volet administratif

Le volet administratif poursuit essentiellement ce qui a été élaboré en 1989. Il a pour objectifs, d'une part, de mieux outiller les administrateurs et, d'autre part, de valoriser la qualité des enseignements à la Faculté.

Vers la fin de chacun des trimestres, un questionnaire unique, dont on connaît maintenant les qualités métrologiques (validité et fidélité)², sera administré aux étudiants (référence: outil 1). Un instrument valide et fidèle produit des résultats pertinents, constants et dignes de confiance, ce qui est évidemment essentiel dans un contexte d'évaluation administrative de l'enseignement. Le questionnaire a été construit au moyen d'un amalgame des blocs de questions les plus performants, en terme de consistance interne provenant des questionnaires que chaque département ou école avait construit et utilisé jusqu'à l'hiver 1996. Possédant une base de données comprenant au-delà de 40 000 sujets, il a été possible d'analyser les questionnaires existants et de concevoir un nouveau questionnaire unique, valide et fidèle. Il a été jugé utile de rajouter des questions au nouveau questionnaire. Ces dernières touchent cinq facteurs qui influencent les résultats de l'évaluation de l'enseignement, soit le lien du cours avec le programme, le nombre de crédits complétés par l'étudiant, son sexe, sa moyenne cumulative et sa motivation durant le cours. De plus, deux nouvelles questions font maintenant le lien avec l'évaluation formative en cours de trimestre et la déclaration des droits des étudiants et des étudiantes³.

La dernière section du questionnaire est composée de questions qui demandent aux étudiants d'apprécier, d'une façon générale, le travail des professeurs et des différents auxiliaires d'enseignement.

Une section réservée aux commentaires complète le questionnaire. Les étudiants sont invités alors à fournir au formateur responsable du cours des remarques sur le cours, le laboratoire, le programme d'études ainsi que sur la performance générale des différents intervenants impliqués dans le processus d'apprentissage.

Les résultats provenant du questionnaire unique sont présentés, sous forme d'un rapport individuel, aux directeurs des départements concernés qui les font parvenir, à leur tour, au professeur impliqué. Les résultats peuvent être ventilés en fonction des facteurs qui ont une influence sur l'évaluation de l'enseignement. Par exemple, les résultats aux différentes questions (questions 1 à 38) peuvent être présentés en fonction du niveau de motivation des étudiants au cours (question 6). L'interprétation des résultats de l'évaluation d'un cours doit se faire en fonction des facteurs qui influencent l'évaluation de l'enseignement (référence: outil 3), des tendances qui peuvent être dégagées après quelques évaluations, de la fiche de variables contextuelles et du dossier d'enseignement, s'ils sont disponibles.

Un rapport global, synthétisant les résultats de l'ensemble des cours évalués par les étudiants, pour une unité, est également présenté à chaque directeur qui peut dégager les forces et les faiblesses de l'enseignement offert par l'ensemble de son corps professoral. Il peut, par la suite, valoriser les forces de son équipe et mettre en marche une réflexion et des moyens d'action pour amenuiser ou éliminer les aspects négatifs.

Un rapport global, synthétisant les résultats de l'ensemble des cours évalués à la Faculté, est présenté au vice-doyen aux études qui peut également dégager de l'enseignement donné, les forces et les aspects responsables de certaines difficultés, tels que perçus par les étudiants. Il peut par la suite, avec les directeurs de programme, de département et d'école, mettre en valeur les forces à la Faculté en offrant une vitrine sur les réalisations d'une part et, d'autre part, en stimulant la réflexion autour des aspects qui pourraient être améliorés au niveau facultaire. L'information ainsi recueillie pourrait, premièrement, alimenter le Bureau d'animation et de soutien à l'enseignement (Base) et ainsi lui permettre de mieux préparer son plan d'action, et, deuxièmement, contribuer à l'avancement de la recherche institutionnelle en permettant l'identification de facteurs qui influencent la qualité de l'enseignement à la Faculté.

Au moment où les étudiants répondent au questionnaire, le professeur est invité, s'il le souhaite, à remplir la fiche de variables contextuelles (référence: outil 2) qui lui permet de décrire le cadre dans lequel son cours a été évalué. Cette information devrait permettre au directeur de l'unité d'interpréter avec plus de nuances le rapport d'évaluation.

² Un questionnaire valide comprend uniquement des questions qui représentent ce que l'on se propose de mesurer. Un questionnaire possédant un haut indice de fidélité signifie que la proportion de variance totale est constituée principalement de variance vraie (ce qui est mesuré) et non de variance d'erreur (le hasard).

³ La recherche nous dit que les items généraux de ce type sont en corrélation plus élevée avec d'autres mesures de la qualité de l'enseignement et cela permet d'apprécier le travail des autres intervenants.

Le volet formatif

L'aspect formatif de la Politique constitue le second volet et concerne exclusivement le professeur et ses étudiants. Il a pour objectif de fournir des informations aux deux parties, durant le trimestre, permettant de poursuivre ce qui se fait de bien et d'améliorer ce qui mérite de l'être. Cet objectif s'adresse autant aux professeurs qu'aux étudiants.

L'information peut être recueillie de différentes façons et il incombe au professeur d'identifier le moyen qui lui convient le mieux. À ce chapitre, nous suggérons deux outils dont on reconnaît l'efficacité puisqu'ils ont été utilisés par de nombreux professeurs: le premier étant un questionnaire et, le second, un comité de liaison étudiants-formateur (CLEF).

Le questionnaire type (référence: outil 4), demande d'abord aux étudiants de répondre à trois questions ouvertes permettant d'identifier, pour le cours évalué, des aspects positifs, des aspects responsables de certaines difficultés qu'il est possible d'améliorer et des suggestions. Évidemment, le professeur peut inclure toute autre question sur laquelle il souhaite recueillir l'opinion des étudiants. Dans un deuxième temps, le professeur participe également au processus d'interaction en répondant, lui aussi, aux trois mêmes questions. Après l'analyse du contenu des réponses, les résultats sont présentés en classe et les deux parties s'engagent sur un aspect à corriger d'ici la fin du trimestre. La procédure est explicitée au moyen de l'outil 4.

Le comité de liaison étudiants-formateur, que nous avons nommé CLEF, constitue un autre moyen de recueillir des informations auprès des étudiants tout au long du trimestre (référence: outil 5). Essentiellement, ce comité est formé de trois à quatre étudiants volontaires de la même classe et du professeur. Ensemble, ils assument la responsabilité du succès du cours. Les membres du CLEF se rencontrent régulièrement en dehors de la classe ou du bureau du professeur.

En guise de conclusion

Au niveau du suivi, le professeur, les administrateurs et les étudiants peuvent, à l'aide des informations recueillies dans les volets administratif et formatif, identifier les aspects de l'enseignement où l'on désire investir. La valorisation peut ici prendre le sens de soutenir concrètement la personne qui souhaite améliorer des aspects de son enseignement. Elle peut vouloir signifier « aider à la diffusion et à la publication d'innovations ». Les gens peuvent trouver des appuis auprès de leurs collègues, de leur directeur et au niveau du Base.

Pour colliger toutes ces expériences pédagogiques, le professeur peut se monter un dossier d'enseignement, communément appelé CV pédagogique. Ce document sert à mettre en valeur sa réflexion, ses initiatives et ses qualités de formateur et il se bâtit d'année en année. Il devient, par le fait même, un outil intéressant dans l'élaboration d'un dossier de promotion. Vous trouverez en référence la bibliographie d'un guide pratique sur la confection d'un dossier d'enseignement.

Il importe de croire que la Politique de valorisation de l'enseignement souhaite avant tout changer la perception ainsi que le champ d'intervention de l'évaluation à la Faculté des sciences et de génie. La nouvelle Politique contient des dispositions qui permettront de jeter de la lumière sur plus d'un aspect du processus d'enseignement et, par le fait même, projeter une image plus fidèle de la nature complexe de ce processus. En somme, il est davantage question de mettre en communication les étudiants, les professeurs et les administrateurs, afin qu'ils puissent travailler ensemble pour atteindre un objectif commun qui consiste à offrir la meilleure formation possible.

Entrée en vigueur

La présente politique entrera en vigueur au trimestre d'automne 1997.